



Tentative de cambriolage peine encourue

Par **sandra_bibous**, le **20/04/2014** à **22:15**

Bonjour,

Mon compagnon a été placé en détention provisoire jusqu'à son jugement, pour tentative de cambriolage.

Sachant qu'il est récidiviste (il a déjà fait 3 ans de prison), que risque-t-il à son jugement ? Peut-il être relâché avec du sursi ? Combien de temps ? Vont-ils le garder avant son jugement sachant qu'on a un bébé en bas-âge, le juge peut-il être clément ?

Merci de vos réponses.